

Musique : l'internaute US achète à l'unité, massivement

La musique légale en ligne confirme son succès. L'étude de l'institut Nielsen SoundScan vient confirmer l'attrait des internautes pour les sites légaux de téléchargement, 159 millions de titres ont été téléchargés au premier semestre 2005, contre 55 millions un an plus tôt.

Le principal enseignement de cette étude est la confirmation de l'engouement des internautes pour le titre unique. Pourquoi acheter un album quand seul une chanson vous intéresse ? Un phénomène qui vient confirmer les craintes de l'industrie du disque. Les rayons des disquaires sont remplis d'albums, le CD deux titres fait figure d'exception marketing à destination de la grande distribution. En revanche, le modèle des ventes en ligne au titre à moins de 1 dollar (ou 1 euro) favorise l'achat de la chanson et plus de l'album. Ainsi les ventes d'albums, physiques ou numériques (magasin ou téléchargement), ont chuté de 7%, passant de 303 à 282,6 millions d'albums. Nous assistons à un changement profond du comportement du consommateur, dont l'industrie ne semble pas encore avoir mesuré la dimension ! Pour autant, la très forte progression des téléchargements légaux devrait être rassurante pour l'industrie. Au moment où les ventes de disques tendent à se replier, la part des téléchargements augmente, et vient frôler les 6%. En revanche, le téléchargement illégal ne ralentit pas ! Pourtant, selon la RIAA, le syndicat américain du disque, les livraisons de disques ont augmenté de 5% en volume en 2004. Une analyse plus fine de ce chiffre révèle que les livraisons de CD n'ont augmenté que de 2,7% en valeur, ce qui démontre une absence de dynamisme commercial face à la difficulté ! Si l'on compare ce secteur avec d'autres tournés vers le grand public, on constate que le phénomène de guerre des prix qui est un moteur dans des domaines comme l'électronique ou l'accès Internet, n'a pas de prise sur l'industrie du disque. Ou pour simplifier, les adhérents de la RIAA feraient sans doute mieux de s'interroger sur le déclin technologique de leur principal média, le CD. Et sur l'absence de dynamisme des acteurs traditionnels. Plutôt que de reporter systématiquement leurs rancœurs sur le seul internaute qui télécharge illégalement sur les réseaux P2P.